Mise en ligne : 17 avril 2014.
www.entreprises-coloniales.fr

CIE FORESTIÈRE SANGHA-OUBANGUI (CFSO) PLANTATIONS DE CAFÉ AU CAMEROUN

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :
Soffo > 34,84 % Cie forestière Sangha-Oubangui.

• COMPAGNIE FORESTIÈRE SANGHA-OUBANGUI (CFSO)
Capital : 1.964.500 F.
Participation SOFFO : 44,33 %
Plantations de café au Cameroun

Le bénéfice net de l'exercice 1981-1982 a été de 275.489 F. près affectation de 602.700 F. aux amortissements.

Le dividende net de l'exercice 1981-1982 a été fixé à 12 F. par action auquel s'est ajouté un avoir fiscal de 6 F, contre 24 F. et 12 F. pour l'exercice précédent.

Ces résultats en baisse sont dus à une récolte exceptionnellement faible, soit 1.187 tonnes, à un relèvement insuffisant du prix de campagne en comparaison de la hausse des coûts de production, ainsi qu'à un retard dans la commercialisation, qui est assurée par l'Office national de commercialisation des produits de base.

Par contre, la campagne 1982-1983 en cours s'annonce sous de très bons auspices, puisque la récolte atteint 2.800 tonnes. Toutefois, le relèvement du prix de campagne, dans une proportion de 6 % environ par rapport à l'exercice 1981-1982, est, cette fois encore, insuffisant et ne compense pas la hausse des coûts de production.

• COMPAGNIE FORESTIÈRE SANGHA-OUBANGUI* (CFSO)[Cameroun]
Participation Soffo : 44,33 %.

Le bénéfice net de l'exercice 1982-1983 a été de 879.207 F après affectation de 589.222 F aux amortissements. Le dividende net de l'exercice 1982-19& a été fixé à 18 F par action auquel s'est ajouté un avoir fiscal de 9 F.

En raison de la sécheresse exceptionnelle subie au début de l'année 1983, la campagne 1983-1984 en cours s'annonce très faible et n'atteindra probablement pas 800 t de café marchand.

COMPAGNIE FORESTIERE SANGHA-OUBANGUI

Le conseil d'administration de la CFSO s'est réuni le 24 octobre 1989 pour examiner les comptes de l'exercice 1988-1989.

La société, qui exploite 1.650 hectares de plantations de café Robusta au Cameroun, a enregistré une excellente récolte 1988-1989 portant sur 4.508 tonnes de café marcharıd.

Mais les cours se sont maintenus à des niveaux peu rémunérateurs tout au long de la période. De ce fait, la sociéte détient d'importantes créances sur l'Office National de commercialisatıon des produits de Base (ONCPB), et les longs retards de

règlement par cet organisme de stabilisation pèsent lourdement sur la situation de trésorerie.

Au total, les comptes au 30 juin 1989 se sont soldés par un résultat net de 1.176.456,12 FRF après impôts et constitution d'une provision pour risques de 1.600.000 FRF.

Compte tenu des incertitudes qui prévalent actuellement sur le marché du café et sur la conditions de commercialisation, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui est convoquée pour le 12 décembre 1984 à 10 h 30 de faire une dotation complémentaire de 3.000.000 FRF à la Réserve générale et de fxer le dividende à 15 FRF net par action contre 25 FRF l'année précédente.

Le Figaro, rentrée 1992 :

Les sociétés Ucauna Finances et Financière Galliera [société contrôlée par Jean-Maxime Lévêque détenant des participations dans Mobilier de France et Lévitan], qui détiennent ensemble 66,53 % du capital de la Compagnie financière Sangha-Oubangui, ont été autorisées par le conseil des Bourses de valeurs à mettre en œuvre une garantie de cours sur les actions de la société, au prix unitaire de 30 francs, du 28 octobre au 12 novembre inclus.